



Communiqué Pour diffusion immédiate

Lancement de l'aide technologique *Signes pour dire*

Québec, jeudi 24 mai 2018 – En présence du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et député de Charlesbourg, M. François Blais, de M. René Dion, président de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries, et de plusieurs partenaires, l'équipe de l'école Joseph-Paquin a lancé officiellement *Signes pour dire*, une aide technologique adaptée aux besoins des utilisateurs présentant des troubles sévères du langage et une déficience auditive.

Plus de 13 000 médias (vidéos, images, pictogrammes) sont ainsi rendus disponibles pour consultation. Évolutif, accessible et gratuit, l'outil disponible sur le Web a pour objectif premier de rendre les élèves plus autonomes dans leur apprentissage et leur communication. Il pourra également servir au personnel et aux formateurs en langage gestuel, que ce soit pour actualiser leur connaissance ou comme matériel pédagogique. Finalement, les familles, de même que les milieux de stages ou d'emploi, pourront utiliser cet outil afin de faciliter la communication avec les personnes vivant avec des troubles sévères du langage et une déficience auditive.



« Cet outil permettra de faciliter l'intégration dans le monde du travail de ces élèves, en plus de contribuer à leur réussite éducative », a expliqué Suzanne Tremblay, directrice de l'école.

« Déjà, quelque mois après sa mise en route, l'outil a traité plus de 22 000 recherches », s'est réjoui Mélanie-Anne Thomassin, animatrice pédagogique et instigatrice du projet. Rappelons que l'aide technologique *Signes pour dire* a été développée grâce à un investissement important de 70 000\$ du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et à la contribution de plusieurs partenaires : la Fondation des Sourds du Québec, AltiLogix, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, de même que la Commission scolaire des Premières-Seigneuries.

L'école Joseph-Paquin accueille des jeunes de 4 à 21 ans présentant des troubles sévères du langage et une déficience auditive, et ce, tant au primaire qu'au secondaire.

- 30 -

Photos du lancement disponibles sur demande.

Information :

Isabelle Bédard-Brûlé, conseillère en communication
Commission scolaire des Premières-Seigneuries
418 666-4666, poste 8444 • isabelle.bedard-brule@csdps.qc.ca